

CA  Formation préadmission

Préparation en vue de l'EFU de 2011

2011



Énoncé de vision des Comptables agréés du Canada

«Nous sommes la profession canadienne regroupant des leaders qui assument des rôles de dirigeants, de conseillers, d'experts financiers, de fiscalistes et de certificateurs la plus estimée et la plus reconnue à l'échelle internationale.»

Énoncé des valeurs de la profession de CA

«Les comptables agréés sont estimés pour leur intégrité et pour leur expertise.»

Table des matières

Devenir CA	1
Objectif de l'EFU	2
Le rôle du Jury d'évaluation.....	2
La structure de l'EFU	2
Le rôle de la <i>Grille de compétences des candidats à l'EFU</i>	3
Les compétences du CA débutant.....	3
Étendue de l'EFU de 2011.....	4
Poids relatif des compétences CA pour 2011.....	4
Qualités essentielles et compétences transversales.....	5
Limitations des compétences évaluables par l'EFU	5
Référentiels comptables multiples	5
À quoi vous attendre lorsque vous vous présentez à l'EFU.....	6
Centres d'examen.....	6
Documents de référence	6
Utilisation de l'ordinateur	7
À propos du logiciel de verrouillage	7
Logiciel de simulation.....	7
Candidats qui utilisent un ordinateur appartenant à leur employeur.....	7
Correction de l'EFU.....	8
Où vont vos réponses.....	8
Le processus de correction.....	8
Les guides d'évaluation.....	9
Le centre de correction.....	10
La double correction.....	11
Annonce des résultats.....	12
Renseignements à l'intention des candidats ayant des besoins spéciaux.....	14
Sources d'information pour vous aider à vous préparer à l'EFU de 2011	15
Dates des EFU à venir.....	15

Devenir CA

Le titre de CA est le titre de comptable professionnel le plus connu et le plus largement respecté au Canada. Il représente des années d'études en administration et d'expérience de travail, ainsi que des normes d'objectivité et d'éthique professionnelle du plus haut niveau. En tant que CA, vous serez en mesure de choisir parmi de nombreuses et stimulantes perspectives de carrière en cabinet, en entreprise, dans la fonction publique et dans l'enseignement. Vous pourriez également choisir de vous spécialiser dans un domaine tel que la finance, la fiscalité ou les technologies de l'information.

Le titre de CA est reconnu nationalement et respecté dans le monde entier. Ses détenteurs peuvent exercer partout au Canada et, grâce à des accords avec des organismes comptables étrangers, dans de nombreux autres pays.

Le processus permettant de devenir CA comporte trois éléments essentiels :

- **une formation rigoureuse** nécessitant normalement l'obtention d'un diplôme universitaire ainsi que la réussite de cours reconnus par la profession et/ou l'obtention d'un diplôme de deuxième cycle reconnu, qui vous procure les connaissances et les compétences sous-jacentes en affaires et en comptabilité dont vous aurez besoin en tant que CA; la formation des CA est fondée sur les compétences, et axée sur le développement de compétences ou d'habiletés, c'est-à-dire sur ce qu'il faut savoir faire, et implicitement ce qu'il faut savoir;
- **un stage** chez un maître de stage, qui vous donne l'occasion d'appliquer vos compétences tout en travaillant étroitement avec des CA chevronnés et sous leur supervision; l'acquisition de l'expérience pratique fait partie intégrante du développement des compétences;
- **une évaluation uniforme** lors de laquelle tous les candidats à la profession de CA au Canada doivent faire la preuve de leur maîtrise des compétences CA en répondant à des simulations de situations professionnelles.

La formation professionnelle des CA intègre la formation officielle et le développement des connaissances et des compétences en milieu de travail. Elle est offerte partout au Canada par l'entremise de quatre systèmes régionaux :

- dans l'**Ouest**, les universités et la CA School of Business (CASB);
- en **Ontario**, les universités et la School of Accountancy de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario;
- au **Québec**, les universités et le programme de formation professionnelle (PFP) de l'Ordre des comptables agréés du Québec, qui est dispensé à l'université;
- dans la région de l'**Atlantique**, les universités et l'Atlantic School of Chartered Accountancy (ASCA).

*On peut obtenir de plus amples informations sur les trois éléments du processus d'admission à la profession de CA auprès des **ordres provinciaux et des instances régionales** ainsi que sur le site Web de l'ICCA, à l'adresse www.icca.ca/formation.*



Objectif de l'EFU

L'objectif de l'Évaluation uniforme—largement connue sous le nom de EFU—consiste à veiller à ce que tous les CA nouvellement admis maîtrisent les compétences CA de façon appropriée, en particulier celles qui sont essentielles à l'exercice de l'expertise comptable. Cette évaluation est *uniforme* parce que chaque année, tous les candidats à la profession de CA se présentent à la même évaluation, ce qui permet à notre profession d'établir une norme unique et de haut niveau, qui est reconnue tant à l'échelle nationale qu'internationale. La profession de CA a développé son processus officiel d'évaluation au fil de nombreuses années. L'EFU est fondée sur les compétences décrites dans la *Grille de compétences des candidats à l'EFU* — *Comprendre les compétences professionnelles évaluées par l'EFU*, qui est revue et mise à jour chaque année afin d'assurer la pertinence de l'EFU pour les candidats, les employeurs et la profession, de même que la protection de l'intérêt public.

Le rôle du Jury d'évaluation

Le Jury d'évaluation de la profession de CA élabore l'évaluation uniforme. Ce jury comprend dix CA provenant de partout au Canada, ayant tous un vif intérêt et une solide expérience en matière de formation des CA. Au nom des ordres provinciaux et des instances régionales, le Jury assume les responsabilités suivantes :

- établir le contenu de l'EFU;
- soumettre le contenu de l'EFU et les guides d'évaluation connexes à l'examen des ordres provinciaux et des instances régionales;
- assurer la correction des réponses des candidats et recommander pour chacun une décision (réussite ou échec) à l'ordre provincial ou à l'instance régionale concerné.

Chaque membre du Jury participe activement à l'élaboration des simulations de l'EFU (les scénarios de situations professionnelles sur lesquels est fondée l'évaluation), à la définition du profil des candidats méritant de réussir, à la préparation des guides d'évaluation et à la supervision du processus d'évaluation.

La structure de l'EFU

L'EFU comporte trois épreuves réparties sur trois jours, soit une épreuve par jour. Dans le cadre de ces épreuves, vous serez appelé à démontrer vos compétences en répondant à des simulations, c'est-à-dire des situations professionnelles caractéristiques du type de défis auxquels vous avez fait face lors du stage ou que vous devrez relever sous peu une fois admis au sein de la profession de CA.

La première épreuve dure cinq heures et porte sur une seule simulation globale d'une situation professionnelle.

Les deuxième et troisième épreuves durent chacune quatre heures et comportent plus de deux simulations multidisciplinaires chacune.

Le Jury soupèse avec soin la complexité des épreuves en vue de s'assurer que vous avez suffisamment de temps pour présenter vos réponses.

Le personnel des Services de formation de l'ICCA qui s'occupe de l'admission à la profession de CA dispose d'une réserve de simulations suffisamment garnie et diversifiée pour offrir plusieurs choix de simulations possibles couvrant toutes les sections de la *Grille de compétences*. Le Jury donne des indications sur le contenu et la nature des simulations devant être incluses dans cette réserve.

Les permanents du Jury travaillent de concert avec les auteurs des simulations pour faire en sorte que celles-ci soient conformes à l'esprit et aux objectifs de l'EFU et qu'elles concourent avec les compétences et les niveaux de maîtrise précisés dans la *Grille*. Le Jury choisit des simulations parmi celles qui sont en réserve, les analyse et leur apporte les améliorations nécessaires pour assembler les trois épreuves de l'EFU d'une année donnée.



Objectif de l'EFU (suite)

Le rôle de la *Grille de compétences des candidats à l'EFU*

La *Grille de compétences des candidats à l'EFU* énonce les compétences particulières que devraient posséder les candidats CA au moment de se présenter à l'EFU. Le Jury d'évaluation l'utilise pour créer les simulations qui constituent l'EFU. Ces simulations permettent aux candidats de montrer qu'ils ont effectivement acquis le degré nécessaire de *compétence professionnelle*, c'est-à-dire à la fois l'ensemble substantiel de connaissances et les habiletés, valeurs et attitudes requises pour analyser, synthétiser et appliquer ces connaissances de façon efficace.

Les compétences du CA débutant

Les compétences du CA débutant sont les habiletés particulières dont vous devez faire preuve selon un niveau défini de maîtrise, d'une manière qui reflète les habiletés, les connaissances, les attitudes et l'éthique professionnelles caractéristiques des CA. La *Grille de compétences des candidats à l'EFU* comporte deux groupes de compétences :

- 1) **les qualités essentielles et compétences transversales**—soit la «manière» dont le CA fait son travail—que tous les CA sont censés mettre à contribution dans leur travail, à savoir :
 - le comportement éthique et le professionnalisme,
 - les caractéristiques personnelles telles que la responsabilité, l'autonomie, la capacité de s'adapter aux changements, de prendre des initiatives et d'ajouter de la valeur,
 - les compétences professionnelles en matière de communication, de résolution de problèmes et de gestion;
- 2) **les compétences particulières**, groupées en six catégories :
 - gouvernance, stratégie et gestion des risques,
 - mesure de la performance et information,
 - certification,
 - finance,
 - fiscalité,
 - prise de décisions de gestion.

La *Grille de compétences des candidats à l'EFU* indique clairement le niveau de maîtrise que vous devez démontrer lors de l'EFU à l'égard de chacune de ces compétences.



Étendue de l'EFU de 2011

Le Jury d'évaluation évaluera les candidats qui se présenteront à l'EFU de 2011 selon les lignes directrices qui figurent ci-dessous.

Poids relatif des compétences CA pour 2011

Les simulations de situations professionnelles présentées dans le cadre de l'EFU de 2011 refléteront les pondérations suivantes des domaines de compétence CA :

Qualités essentielles et compétences transversales	Ensemble, les simulations vous obligeront à démontrer que vous maîtrisez ces qualités et compétences
Compétences particulières	Poids relatif
Gouvernance, stratégie et gestion des risques	de 5 à 10 %
Mesure de la performance et information	de 20 à 30 %
Certification	de 25 à 35 %
Finance	de 10 à 20 %
Fiscalité	de 10 à 20 %
Prise de décisions de gestion	de 10 à 20 %
Deux des indicateurs principaux de l'EFU doivent avoir trait aux compétences en technologies de l'information (TI) (énumérées dans la liste des compétences en TI présentée dans la <i>Grille de compétences des candidats à l'EFU</i>).	

Toutes les simulations sont conçues en vue de refléter les «situations normales» dans lesquelles on attend de tous les CA débutants qu'ils démontrent qu'ils possèdent les compétences requises.

Les **situations normales** sont des contextes dans lesquels :

L'entité, la situation, le fait ou l'opération est d'une taille, d'une envergure ou d'un degré de complexité correspondant à ce qu'un CA débutant est susceptible de retrouver, et l'entité est :

- une entreprise du secteur privé, qui peut être constituée en entreprise individuelle, en société de personnes ou en société à capital fermé; ou

- une société ouverte de petite taille, ou une division d'une grande société ouverte; ou
- une entité du secteur public ou un organisme sans but lucratif, ou une division de l'un ou l'autre; ou
- un particulier.

Vous serez appelé à démontrer que vous possédez le niveau de maîtrise approprié défini dans la *Grille de compétences des candidats à l'EFU* à l'égard de chaque domaine de compétence.



Étendue de l'EFU de 2011 (suite)

Les compétences CA étant interreliées et multidimensionnelles, chaque simulation vous amènera à démontrer vos compétences et capacités dans un certain nombre de domaines. Comme il est indiqué précédemment, il existe deux groupes de compétences CA. Dans le cadre de chaque simulation, vous devrez démontrer votre niveau de maîtrise à l'égard des qualités essentielles et compétences transversales, ainsi qu'à l'égard des compétences particulières. On vous demandera de répondre de la manière attendue d'un CA débutant.

Qualités essentielles et compétences transversales

Il n'existe aucune pondération prescrite à l'égard des qualités essentielles et compétences transversales; vous devez montrer que vous les maîtrisez en tout temps et d'une façon adaptée à chaque simulation. Vous serez appelé à démontrer que vous possédez un certain nombre de compétences professionnelles. Prenons par exemple des compétences telles que «élaborer des solutions», «analyser l'information ou les idées» et «communiquer de façon efficace et efficiente». Toutes ces compétences comprennent un certain nombre de sous-ensembles de compétences qui seront essentielles pour répondre avec succès aux simulations de l'EFU.

En outre, vous serez appelé à démontrer que vous possédez la compétence «intégrer des idées et des informations de diverses sources» lors de l'élaboration de réponses professionnelles réussies aux simulations de l'EFU. La capacité d'intégration est également une composante inhérente à de nombreuses autres compétences professionnelles (par exemple, «décider/recommander/donner des conseils»). Chaque simulation comprendra un certain nombre de problèmes que vous devrez examiner en lien les uns avec les autres et dans leur ensemble.

Pour formuler une réponse professionnelle dans le cadre des simulations, vous devrez également exercer votre jugement professionnel – composante inhérente à de nombreuses compétences décrites dans la *Grille de compétences des candidats à l'EFU*. Le «jugement» est le processus d'établissement d'un choix ou de prise de décisions conduisant à l'action. Le jugement professionnel est exercé dans un cadre établi par les normes professionnelles applicables. Lorsque vous répondez aux simulations de l'EFU, on attend de vous que vous exerciez votre jugement professionnel dans la mesure appropriée. Étant donné qu'il y a rarement une réponse unique ou irréfutable à un problème, l'exercice du jugement professionnel constitue un élément essentiel de l'identification de la «meilleure» solution compte tenu des particularités de la simulation en cause.

Limitation des compétences évaluables par l'EFU

Certaines compétences CA, telles que les communications verbales et les habiletés de travail en équipe, ne peuvent faire l'objet d'une évaluation écrite. Généralement, elles s'acquièrent de façon préliminaire durant les études, puis s'affinent dans le cadre du stage, où elles sont continuellement évaluées par les supérieurs et mentors.

Référentiels comptables multiples

La *Grille de compétences des candidats à l'EFU* fournit des informations sur ce qui est attendu des candidats à l'EFU de 2011 en ce qui concerne les différents référentiels comptables en vigueur au Canada. Les candidats doivent se familiariser avec les diverses attentes.

Les candidats à l'EFU de 2011 sont tenus de connaître les différents ensembles de PCGR. Le Jury d'évaluation indiquera dans le libellé de la simulation le référentiel qui doit être appliqué, à moins qu'il ne vise à évaluer la capacité des candidats à choisir l'ensemble de PCGR le plus approprié dans la situation présentée.



À quoi vous attendre lorsque vous vous présentez à l'EFU

Centres d'examen

Vous vous présenterez à l'EFU dans un centre d'examen officiel situé dans votre province ou territoire. Les centres d'examen sont organisés et gérés par votre ordre provincial ou instance régionale. Pour que soit garantie l'équité du processus, tous les candidats à la profession de CA au Canada et aux Bermudes (qui est un territoire membre de l'Institut Canadien des Comptables Agréés) subissent les mêmes épreuves en même temps.

Les règles et attentes relatives au centre d'examen vous seront communiquées lors de votre inscription à l'EFU.

Documents de référence

L'Évaluation uniforme doit vous amener à démontrer vos compétences et vos capacités à titre de professionnel. On ne s'attend pas à ce que vous ayez en mémoire toute la documentation que, comme professionnel, vous serez appelé à consulter régulièrement. Cependant, on s'attend à ce que vous ayez utilisé fréquemment ces documents dans le cadre de vos études et de votre travail.

Vous serez autorisé à consulter les versions électroniques des documents de référence suivants au centre d'examen :

- la version EFU de la *Collection Normes et recommandations de l'ICCA*, c'est-à-dire la Partie I (IFRS), la Partie II (PCGR pour les entreprises à capital fermé) et la Partie III (OSBL) du *Manuel de l'ICCA – Comptabilité* (à noter que la Partie IV, qui vise les régimes de retraite, et la Partie V, qui contient les anciennes normes canadiennes, ne sont pas matière à évaluation et ne sont, par conséquent, pas incluses

dans cette version), ainsi que la Partie I du *Manuel de l'ICCA – Certification* (l'édition 2011 seulement, car l'édition 2010 et la Partie II ne sont pas matière à évaluation), le *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public* et les *Recommandations du Conseil sur la gestion des risques et la gouvernance*;

- une version EFU de la *Collection sur l'impôt fédéral*. Un tableau de référence continuera d'être fourni dans les cahiers d'examen.

Lorsque vous vous présenterez à l'EFU, vous utiliserez un ordinateur portable pour saisir vos réponses et pour effectuer vos calculs ainsi qu'à des fins de référence.

Vous pourrez également apporter tous les articles suivants au centre d'examen :

- une calculatrice silencieuse à affichage sur une ou deux lignes, sans capacité de stockage de texte ou de communication sans fil;
- une montre-bracelet ou une petite horloge silencieuse.

Il est interdit d'apporter les articles suivants au centre d'examen :

- des ordinateurs autres que ceux dans lesquels aura été chargé le logiciel *Securexam (CA)* décrit plus loin;
- des calculatrices autres que celles qui respectent les normes décrites ci-dessus;
- une version papier des documents de référence;
- des appareils de stockage de données électroniques;
- des appareils de communication comme un téléphone cellulaire ou un assistant numérique.



À quoi vous attendre lorsque vous vous présentez à l'EFU (suite)

Utilisation de l'ordinateur

Votre ordinateur doit respecter des exigences précises en matière de configuration matérielle et logicielle. Vous devez avoir installé au préalable le logiciel de verrouillage spécial *Securexam (CA)*. Votre ordre provincial ou instance régionale vous donnera des détails concernant le logiciel *Securexam (CA)* et vous indiquera comment vous le procurer.

À propos du logiciel de verrouillage

Securexam (CA) est un logiciel de verrouillage spécial qui désactive la plupart des fonctions et restreint l'accès aux fichiers de votre ordinateur. Il a été mis au point pour la profession par Software Secure Inc. Ce logiciel fera en sorte que, lors de l'EFU, vous ne pourrez utiliser votre ordinateur qu'aux fins suivantes :

- **référence** : vous pourrez effectuer des recherches dans les documents de référence prescrits;
- **calculs** : vous pourrez effectuer vos calculs et préparer des feuilles de calcul que vous pourrez soumettre électroniquement aux fins de la correction;
- **saisie des réponses** : vous pourrez saisir vos réponses dans des documents que vous pourrez soumettre électroniquement aux fins de la correction.

Il vous sera impossible d'accéder à d'autres fichiers, programmes ou périphériques.

Logiciel de simulation

Securexam (CA) contient une version simulation. Vous pouvez utiliser cette version de simulation pour vous exercer à travailler dans l'environnement *Securexam (CA)*.

Candidats qui utilisent un ordinateur appartenant à leur employeur

Vos droits d'utilisation doivent être réglés au niveau Administrateur pour que vous puissiez installer le logiciel. Au niveau Utilisateur, les droits d'utilisation vous permettent seulement d'utiliser le logiciel une fois celui-ci installé.

Si vous utilisez un ordinateur qui appartient à votre employeur, vous devez obtenir de ce dernier la permission d'installer *Securexam (CA)* et lui demander l'assistance nécessaire, conformément à ses politiques.



Correction de l'EFU

Le Jury d'évaluation de la profession de CA a la responsabilité d'évaluer les réponses des candidats et il prend des moyens considérables pour garantir l'uniformité, l'équité et la confidentialité de l'évaluation. Les correcteurs sont tous des CA canadiens choisis avec soin pour leur expérience. Ils utilisent des guides d'évaluation conçus pour chaque simulation. Ces guides d'évaluation indiquent clairement les compétences et les niveaux de maîtrise que sont censées refléter vos réponses. Pour assurer une évaluation uniforme, les correcteurs travaillent ensemble plusieurs jours à l'avance sur des échantillons de réponses.

Où vont vos réponses

Une fois que vous avez soumis vos réponses aux responsables du centre d'examen, elles sont envoyées au Jury d'évaluation par votre ordre provincial ou votre instance régionale. Les réponses sont identifiées uniquement par un numéro de candidat. Ni les membres du Jury ni les correcteurs ne connaissent l'identité des candidats.

Les réponses sont évaluées par des équipes de correcteurs. Chaque équipe comprend un chef d'équipe et un chef d'équipe adjoint, recrutés parmi les correcteurs expérimentés ayant fait preuve par le passé d'un jugement et d'un talent exceptionnels, qui travaillent en étroite collaboration avec une équipe de collègues.

Le processus de correction

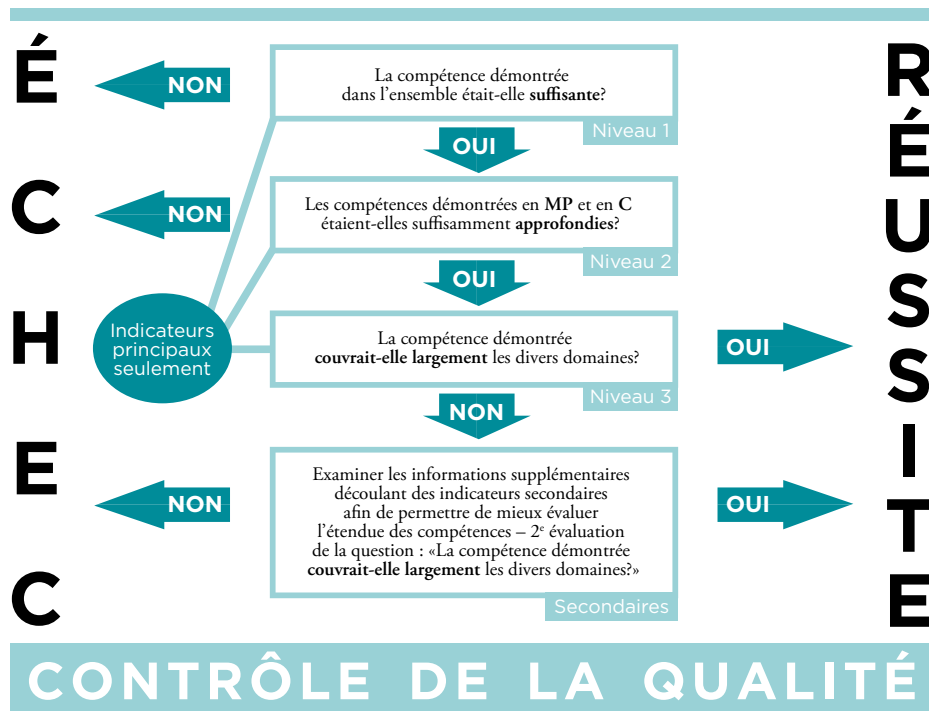
Il incombe au Jury d'évaluation d'établir la norme de passage et de déterminer quels sont les candidats qui satisfont aux exigences de la profession en matière de compétences pour l'admission. Le Jury s'attend à des réponses professionnelles qui abordent les points pertinents de la simulation, dénotent une compréhension des relations entre ceux-ci, et les intègrent et les classent par priorité en vue de fournir une solution utile à un client ou de faire des recommandations générales.

Le modèle décisionnel réussite/échec utilisé par le Jury est présenté ci-après. Trois éléments, ou niveaux, de décision clés sont pris en compte dans la décision réussite/échec, comme suit :

- 1) **suffisance** : la réponse doit être suffisante, c'est-à-dire que le candidat doit démontrer sa compétence au regard des indicateurs principaux (Niveau 1). Pour évaluer la suffisance, le Jury tient compte du nombre de fois où un candidat a atteint les niveaux «Compétent» et/ou «En voie vers la compétence» au regard de tous les indicateurs principaux (tant pour les compétences particulières que pour les qualités essentielles et compétences transversales);
- 2) **profondeur** : la réponse doit être approfondie dans les domaines de la mesure de la performance et de la certification (Niveau 2). Pour évaluer la profondeur, le Jury tient compte du nombre de fois où un candidat a atteint le niveau «Compétent» au regard de chacun des indicateurs principaux en certification et en mesure de la performance;
- 3) **étendue** : la réponse doit couvrir largement tous les domaines de la *Grille* sans éviter aucun domaine particulier de compétence (Niveau 3). Pour évaluer l'étendue, le Jury tient compte du nombre de fois où un candidat a atteint le niveau «En voie vers la compétence» au regard de tous les indicateurs principaux dans chacun des domaines de compétence particulière. Lorsqu'un candidat n'a pas réussi à démontrer l'étendue de sa compétence au regard des indicateurs principaux, le Jury tient compte des informations obtenues pour les indicateurs secondaires en ce qui concerne le domaine de compétence jugé faible.



Modèle décisionnel



Les guides d'évaluation

Le Jury suit un processus d'évaluation qui lui permet de décider quels candidats ont démontré qu'ils sont prêts à exercer la profession d'expert-comptable. Un guide d'évaluation est préparé pour chaque simulation. Outre le fait qu'ils énoncent les indicateurs de compétence principaux et secondaires, les guides comprennent des niveaux de performance soigneusement définis pour aider les correcteurs à évaluer la compétence de chaque candidat au regard des indicateurs. Chaque indicateur **principal** comporte cinq catégories de performance. Le candidat doit être classé dans l'une des cinq catégories suivantes :

- Indicateur non traité;
- Compétence minimale;
- En voie vers la compétence;
- Compétent;
- Hautement compétent.

En ce qui concerne les indicateurs **secondaires**, le candidat doit être classé dans l'une des trois catégories suivantes :

- Indicateur non traité;
- Compétence minimale;
- Compétent.

Pour obtenir le statut de réussite, les candidats doivent traiter des éléments cruciaux de la mission décrite dans la simulation. Le Jury distingue les éléments cruciaux des autres éléments pertinents en les classant respectivement comme indicateurs de compétence principaux et secondaires.

Les indicateurs de compétence principaux permettent de répondre à la question : «Que ferait un CA compétent dans ces circonstances?» Si les éléments qui font l'objet des indicateurs principaux ne sont pas traités adéquatement, le CA pourrait, dans la réalité, compromettre sa carrière ou la situation du client.

Correction de l'EFU (suite)

Les indicateurs de compétence secondaires permettent de répondre à la question : «Quels autres points pourrait soulever un CA?» Même si ces éléments sont pertinents, il n'est pas essentiel pour un CA compétent d'en traiter.

Les membres du Jury passent beaucoup de temps à examiner et à mettre au point les guides d'évaluation pour s'assurer que les attentes en matière de compétence soient justes et raisonnables dans le cas d'un CA débutant.

Les chefs d'équipe et les chefs d'équipe adjoints du centre de correction apportent une contribution précieuse à l'élaboration des guides d'évaluation avant que ne commence la correction proprement dite. Le Jury tient régulièrement des réunions avec les chefs d'équipe et leurs adjoints tant au cours de l'élaboration des guides que de la correction.

Le centre de correction

Parmi les candidatures reçues de correcteurs potentiels, le Jury choisit avec soin un certain nombre de comptables agréés pour le centre de correction. Ce choix est fondé notamment sur les critères suivants : expérience de correcteur, motivation, expérience professionnelle, références personnelles et représentativité régionale.

Avant le début du centre de correction, les membres du Jury, les chefs d'équipe et les chefs d'équipe adjoints assistent à une réunion de cinq jours, appelée centre de précorrection. Ils passent en revue les guides d'évaluation, les mettent à l'essai en corrigeant un certain nombre de réponses choisies au hasard, et leur apportent au besoin des changements. Les commentaires écrits soumis par les réviseurs provinciaux au sujet des guides d'évaluation sont examinés

attentivement lors de cette réunion, et le Jury approuve les modifications nécessaires.

La simulation globale, l'Épreuve II et l'Épreuve III sont corrigées à Montréal en octobre par des correcteurs francophones et anglophones.

Au début de la première journée de correction de la simulation globale et des simulations multidisciplinaires, les chefs d'équipe et les chefs d'équipe adjoints présentent les guides d'évaluation à leurs correcteurs. Avant de commencer la véritable correction, on procède à une correction à blanc, en deux phases, d'un certain nombre de réponses choisies au hasard. La première phase comporte deux étapes. La première consiste, pour les correcteurs, à se familiariser avec les guides en corrigeant un certain nombre de réponses au regard des indicateurs principaux. La deuxième consiste à se réunir pour comparer les résultats obtenus. La première phase permet de vérifier que tous les correcteurs saisissent bien chacun des éléments du guide d'évaluation et les principes qui sous-tendent chaque niveau de maîtrise. La deuxième phase consiste à corriger à blanc un certain nombre d'autres copies en vue de vérifier que tous les correcteurs appliquent les guides d'évaluation de la même manière. Après avoir obtenu l'assurance que la correction se fera d'une façon uniforme pour une simulation donnée, on commence la véritable correction de la simulation. La période de précorrection dure entre deux et trois jours selon les simulations.

Une fois la période de formation et la précorrection terminées, la correction, par des correcteurs francophones et anglophones, commence.



Correction de l'EFU (suite)

Le Jury vise à atteindre la plus grande uniformité possible dans la correction et l'excellence dans le contrôle de la qualité. C'est pourquoi les chefs d'équipe et les chefs d'équipe adjoints consacrent une grande partie de leur temps au contrôle d'un certain nombre de réponses choisies au hasard et à d'autres activités de supervision. On examine les statistiques des correcteurs afin d'assurer l'uniformité de la correction. À partir d'une analyse de ces statistiques, les chefs d'équipe révisent des réponses corrigées par les membres de leur équipe afin de s'assurer que les résultats attribués sont équitables. Les correcteurs bilingues corrigent des réponses dans les deux langues. On compare les résultats attribués par ceux-ci pour s'assurer que la correction est uniforme dans les deux langues. Les chefs d'équipe discutent également avec leurs correcteurs du résultat de certains arbitrages une fois la deuxième correction commencée.

La double correction

Pour les indicateurs principaux, chaque copie de candidat est corrigée de façon indépendante par deux correcteurs. En cas de divergence entre les deux corrections initiales au sujet d'un indicateur donné, un arbitre (le chef d'équipe, le chef d'équipe adjoint ou un correcteur expérimenté) compare les deux corrections et détermine le résultat final à l'égard de cet indicateur. À partir des résultats de cette correction, les cas tangents répondant aux exigences des niveaux 1 et 2, mais non du niveau 3 pour les indicateurs principaux, font l'objet d'une correction portant sur les indicateurs secondaires effectuée par les chefs d'équipe et les chefs d'équipe adjoints.



Annonce des résultats

Vos résultats vous seront transmis par votre ordre provincial ou votre instance régionale. Le Jury attribue un statut de réussite ou d'échec aux candidats pour l'ensemble des trois épreuves.

Il communique l'information suivante par numéro de candidat :

- le statut de réussite ou d'échec global et le statut de réussite ou d'échec pour les niveaux 1, 2 et 3;
- pour les candidats qui ont échoué au niveau 1, un regroupement par niveau de suffisance pour le niveau 1 et un rang décile pour la simulation globale et les simulations multidisciplinaires;
- pour les candidats qui ont échoué, un système de couleurs (rouge, jaune, vert) reflétant leur performance dans chacun des domaines de compétence.

Tous les ordres provinciaux permettent aux candidats de demander une révision de leurs résultats. De plus, les candidats qui ont échoué peuvent demander une analyse de leur performance pour mieux évaluer leur performance à l'EFU.

Comment demander une révision des résultats

Les demandes de révision des résultats des candidats sont transmises au Jury d'évaluation par les ordres provinciaux. Les candidats qui désirent présenter une demande de révision doivent en aviser leur ordre provincial dans les délais prescrits.

Les candidats ne peuvent demander une révision que pour l'ensemble de leurs résultats.

Approche retenue pour la révision des résultats

Lors de la révision des résultats des candidats, deux éléments sont pris en compte par le Jury. Premièrement, il faut déterminer si la correction a été faite selon les mêmes paramètres que pour les autres candidats à cette évaluation. Deuxièmement, il faut s'assurer que toutes les réponses soumises à une révision soient soigneusement examinées pour voir si les correcteurs ont indiqué avoir pris en compte tous les éléments présentés par les candidats.

Les procédures de révision suivantes s'appliquent aux trois épreuves de l'Évaluation uniforme.

Sous la supervision du président du Jury et des directeurs de projets du service de l'Admission à la profession de CA, les chefs d'équipe et les chefs d'équipe adjoints qui ont participé à la correction originale procèdent à la révision des copies et les comparent aux guides d'évaluation utilisés au centre de correction.

Les résultats sont ensuite compilés, et le Jury détermine si certains candidats ont pu être traités injustement et mériteraient d'obtenir le statut de réussite. Le nombre relativement négligeable de changements apportés aux résultats révisés au fil des années s'explique par le soin apporté à la correction originale et à la compilation des épreuves et des résultats, et à l'attention portée à chaque réponse soumise à la procédure de révision.

Les résultats des révisions sont transmis aux ordres provinciaux pour approbation et pour communication aux candidats.



Annonce des résultats (suite)

Comment demander une analyse de la performance

Les demandes d'analyse de la performance sont transmises au Jury par les ordres provinciaux. Les candidats qui le désirent peuvent demander à la fois une révision de leurs résultats d'évaluation et une analyse de leur performance. Si un candidat obtient le statut de réussite à la suite de la révision de ses résultats, l'analyse de performance n'est pas effectuée et tous les frais connexes sont remboursés.



Renseignements à l'intention des candidats ayant des besoins spéciaux

L'objectif de l'EFU est de faire en sorte que tous les CA nouvellement admis ont atteint ou dépassé un niveau prédéfini de maîtrise à l'égard des compétences CA qui leur permettra d'entreprendre des carrières florissantes en comptabilité professionnelle et, en particulier, qu'ils ont acquis les compétences jugées essentielles à l'exercice de l'expertise comptable. Le processus d'évaluation uniforme de la profession vise essentiellement à s'assurer que les candidats ont acquis les compétences requises pour obtenir l'agrément en tant que CA. L'anonymat est garanti et le fait d'avoir un handicap ne devrait pas avoir d'incidence sur l'évaluation. En conséquence, la profession examinera, au cas par cas, les demandes raisonnables d'aménagement liées au handicap d'un candidat. Les détails des aménagements accordés sont déterminés par un groupe multirégional de consultation sur les besoins spéciaux, qui recourt à un psychologue agréé au fait des problèmes liés à un handicap physique ou à un trouble d'apprentissage pour assurer un traitement uniforme dans tout le Canada. Généralement, ces demandes doivent être adressées à l'ordre provincial ou à l'instance régionale au moins six semaines avant la date prévue pour la tenue de l'EFU.

Pour obtenir de plus amples informations sur la documentation requise et les aménagements possibles, veuillez communiquer avec votre ordre provincial ou votre instance régionale.



Sources d'information pour vous aider à vous préparer à l'EFU de 2011

La collection «Information et sources de référence concernant l'EFU» comprend aussi les sources d'information suivantes (cliquez pour ouvrir) :

Grille de compétences des candidats à l'EFU

Il s'agit du document utilisé par le Jury d'évaluation pour élaborer les simulations auxquelles vous devrez répondre lors de l'EFU. Vous trouverez une version à imprimer de la **Grille** sur le site Web de l'ICCA.

Autres publications d'intérêt pour les candidats à l'EFU de 2011

Annales de l'Évaluation uniforme

À titre de candidat à l'EFU inscrit, vous pouvez obtenir les EFU des années antérieures en version électronique par l'entremise de votre ordre provincial.

Vous pouvez aussi acheter le rapport du Jury d'évaluation sur les EFU des années antérieures sur le site www.knotia.ca.

Dates des EFU à venir

2011	Du mardi 13 septembre au jeudi 15 septembre
2012	Du mardi 11 septembre au jeudi 13 septembre
2013	Du mardi 10 septembre au jeudi 12 septembre

